

Parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous

Le sens de notre action

→ Face aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux de notre temps, la nécessité d’agir se fait plus pressante pour tous les acteurs, États comme citoyens, associations et entreprises. L’élaboration de notre raison d’être nous a poussés à interroger notre rôle et à affirmer notre responsabilité de construire une planète plus connectée, plus ouverte et plus durable. Par nos métiers et nos investissements, nous contribuons au bien commun des sociétés. En 2020, nous nous sommes inscrits dans l’engagement mondial des Nations unies pour réduire les inégalités et protéger la planète à l’horizon 2030 en identifiant les Objectifs de développement durable (ODD) sur lesquels notre impact est majeur. Ils sont aussi en résonance avec notre plan stratégique et notre raison d’être.

Notre approche globale

→ À travers sa raison d’être, Orange souhaite que le numérique soit pensé, mis à disposition et utilisé de façon plus humaine, plus inclusive et plus durable. Notre raison d’être nous fixe un cap, une ambition : concilier performances économique, sociétale et environnementale. Elle repose sur quatre piliers d’engagement. Deux d’entre eux sont des

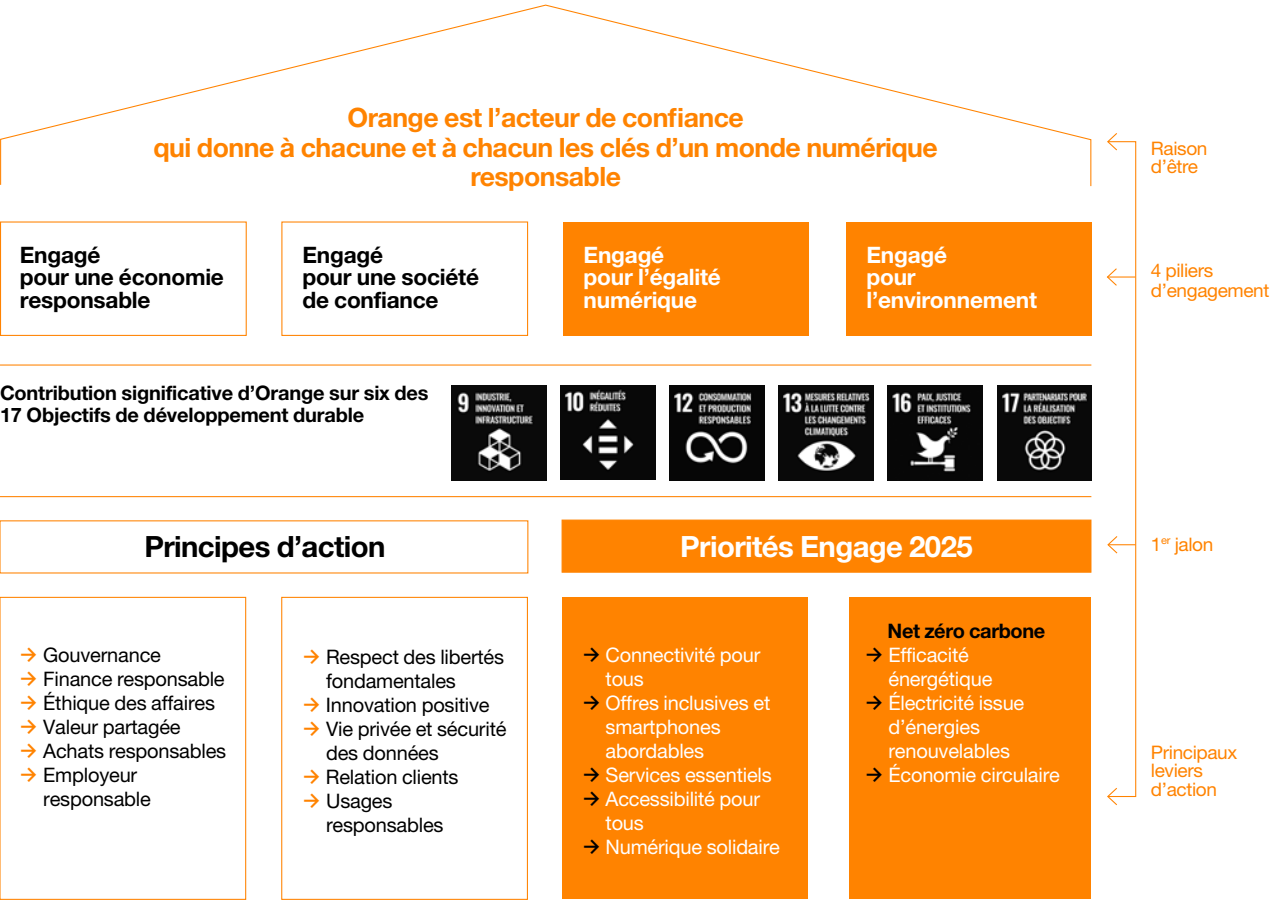
principes qui nous guident de longue date. Deux autres sont inscrits au cœur de notre plan stratégique Engage 2025. Nous nous engageons ainsi à ce que notre conduite des affaires contribue à une vie économique inclusive, éthique et durable en créant de la valeur pour toutes nos parties prenantes. Nous nous engageons ensuite à mettre le numérique au service d’une société plus juste et plus sûre. Nous nous engageons également pour réduire les inégalités liées à l’accès, au matériel, aux usages et à la maîtrise du numérique, que nous croyons source de progrès et facteur d’égalité des chances. Nous nous engageons enfin à réduire notre empreinte environnementale avec pour objectif ambitieux d’être net zéro carbone d’ici à 2040. Nous avons par ailleurs la conviction que le numérique fait partie des solutions contre le dérèglement climatique. Ces piliers d’engagement guident notre action et nourrissent notre contribution aux six ODD majeurs pour notre Groupe. Pour chacun d’entre eux, des leviers d’action ont été déterminés et traduisent la variété des projets menés par Orange.

Une démarche collaborative de sélection des ODD

→ Pour identifier les ODD pour lesquels notre contribution est la plus significative (voir pages 134-135), nous avons déployé une méthodologie croisant visions du terrain et des fonctions corporate. Onze entités ont ainsi évalué leurs projets au regard des 169 cibles des ODD à atteindre à l’horizon 2030. Afin de prendre en compte notre contribution actuelle et future, les impacts de notre stratégie Engage 2025 ont également été pris en considération. Les données issues de notre reporting ont, elles, été analysées avec l’outil SDG Action Manager développé par le Global Compact de l’ONU. Six ODD majeurs et cinq ODD complémentaires ont ainsi été retenus pour leur potentiel d’impact.

Le dialogue avec les parties prenantes

→ La démarche RSE d’Orange s’appuie sur des dialogues structurés avec l’ensemble de ses parties prenantes. Elle a pour objectif d’identifier les risques liés aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux dans nos géographies, et d’y détecter les signaux faibles. Ces dialogues sont aussi l’occasion de repérer des opportunités d’innovation et de recueillir la perception de notre contribution au



développement économique et social des pays. Enfin, l’analyse des attentes de nos parties prenantes nous permet d’assurer la cohérence de nos projets RSE. Orange a lancé en 2020 un nouveau format de dialogue « pays », intitulé « Responsables ensemble dans un monde post-Covid ». Déployé en Sierra Leone, en Pologne et en Tunisie, celui-ci sera étendu au périmètre Groupe d’ici à fin 2022. Il est structuré autour de notre engagement environnemental et sociétal et intègre des notions de liberté d’expression, de protection des données et d’organisation du travail. Un dialogue Groupe portant sur « Les jeunes et le monde de l’entreprise » a également été entamé sur 2019-2020, en lien avec nos objectifs RH d’attractivité employeur et de renouvellement des générations au sein du Groupe. Décliné en France, en Égypte et au Sénégal, il nous a permis de mener une réflexion plus large sur les espoirs, les craintes et les préférences des jeunes tout en soulignant la nécessité de mieux leur faire connaître nos métiers.

Le Comité « raison d’agir »

→ Dans la suite logique de la co-construction de sa raison d’être, et avec l’objectif de suivre sa mise en œuvre opérationnelle, en 2020, Orange a acté la création d’un Comité « raison d’agir », composé d’une dizaine de membres, majoritairement externes. Ce Comité se réunira deux ou trois fois par an et ses travaux feront l’objet de comptes rendus auprès du Comité exécutif et du Comité de gouvernance et de responsabilité sociale et environnementale. Il aura pour missions d’émettre des recommandations sur l’alignement des leviers d’action et des projets associés aux piliers d’engagement de la raison d’être, de mesurer l’atteinte de ces derniers par le suivi d’indicateurs et, ainsi d’accompagner Orange dans son engagement envers la société.